

SYNDICAT FRANÇOIS DUSSAULT

Rapport des travaux et des sondages
effectués entre octobre 1999 et juillet 2000
sur la propriété Dussault, canton Ware

Projet EX-17

Le 25 juillet 2000



Edwin Gaucher, ing., Ph.D.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. LOCALISATION ET ACCÈS	1
3. TITRES MINIERS	1
4. TRAVAUX ANTÉRIEURS	1
5. GÉOLOGIE RÉGIONALE.....	2
6. GÉOLOGIE DU SECTEUR FORÉ.....	2
7. TRAVAUX EFFECTUÉS.....	3
7.1 Forages effectués en novembre 1999.....	3
7.2 Levés gravimétriques	4
7.3 Échantillonnages de nouveaux sites au Beep Mat.....	5
8. DESCRIPTION DES FORAGES.....	6
9. CONCLUSION.....	7

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 :	Carte de claims, Liste des claims
ANNEXE 2 :	Références et bibliographie
ANNEXE 3 :	Journal quotidien du levé au Beep Mat de l'an 2000
ANNEXE 4 :	Journaux de sondage
ANNEXE 5 :	Sections des forages 98-1 à 99-8
ANNEXE 6 :	Résultats d'analyse de 1999

LISTE DES PLANS

<u>Titre</u>	<u>Échelle</u>
1) Plan de surface # 5960 avec projection des intersections minéralisées	1 : 250
2) Sections de forages, plans 7054, 7055, 7056	1 : 250
3) Plan général combiné : Plans 7114 et 7115 Levés au Beep Mat de l'an 2000 et localisation des claims	1 : 50,000
4) Profil au MaxMin du conducteur aéroporté de 63 mhos : Plan 7116	1 : 2,500

1. INTRODUCTION

Le présent rapport est le compte rendu de la deuxième campagne de forages qui a eu lieu sur la propriété Dussault en novembre 1999. Pour résumer, un des forages de 1999 intersecta un important horizon minéralisé en zinc, soit 13,5m à 0,65 % de zinc (vraie largeur). De plus, des travaux de prospection au Beep Mat ont permis d'échantillonner deux conducteurs exceptionnels localisés par les levés aéroportés.

2. LOCALISATION ET ACCÈS

La propriété Dussault est située dans les cantons Ware et Langevin, à environ 75 kilomètres au sud-est de la ville de Québec. L'accès à la propriété et au site des forages est facile et se fait à partir de la route pavée qui relie Ste-Justine et St-Luc, puis vers l'ouest par le chemin de terre qui suit la limite des cantons Ware et Langevin et qui mène au petit lac Pierre.

3. TITRES MINIERS

En juillet 2000, la propriété Dussault est constituée de deux blocs de 43 claims situés dans les cantons Ware et Langevin et couvre une superficie totale de 1715 hectares. La carte de claims et la liste des claims se trouvent à l'annexe 1. La superficie a été réduite depuis l'année dernière car, en janvier 1999, il a fallu renouveler les claims et nous ne pûmes garder les terrains sur lesquels nous n'avions pas réalisé assez de travaux. Le bloc principal de 35 claims protège bien notre indice. Quant au petit bloc isolé de 8 claims près du Lac Etchemin, il sera abandonné à son échéance. Nous prévoyons abandonner aussi les claims de protection au sud des forages car la campagne de 1999 a indiqué que l'horizon minéralisé plonge vers le nord.

4. TRAVAUX ANTÉRIEURS

Les deux paragraphes subséquents décrivent les travaux antérieurs et reprennent textuellement la description déjà donnée dans les rapports antérieurs. Le dernier paragraphe résume les travaux décrits dans le rapport du 22 octobre 1999.

Avant 1996, les terrains détenus aujourd'hui par Ex-In avaient déjà été jalonnés et détenus par divers propriétaires. Aucune compilation de ces travaux n'a encore été faite. Cependant, Edwin Gaucher a fait un examen rapide des GM en préparant les demandes de subvention dont le projet a profité, et une liste des documents consultés est jointe à l'annexe 2. Des levés géochimiques ont couvert au moins une partie de la superficie et une prospection traditionnelle et intensive par Golden Hope a couvert les environs de l'indice. Plus concrètement, dans un horizon à un kilomètre au sud-est des indices de zinc du Syndicat, deux veines de quartz aurifères ont été découvertes et l'une d'elles a été vérifiée par trois forages sur le lot 32 du rang XII dans le canton Langevin (GM 50449). Les deux indices d'or sont indiqués dans le rapport du 22 octobre 99 sur la grande carte en pochette à partir de la compilation du M.R.N. L'indice à l'ouest a été vérifiée dans le passé par trois forages sur le lot 32 du rang XII dans le canton Langevin (GM 50449) tandis que l'indice situé à l'est a été rééchantillonné par nous. Une teneur de 0,5 g/t Au (#725628) a été obtenue, mais

Soquem n'a pas reproduit cette teneur lors d'une vérification du site.

Cinq rapports pour le Syndicat Dussault décrivent les travaux réalisés depuis 1996 et sont décrits à l'annexe 2. En résumé, en 1996, avec un budget de 60 000 \$, une équipe de Géosig Inc. travaillant pour le Syndicat a découvert trois conducteurs contenant de 0,5 % à 1,2 % de cuivre ou de zinc parmi les 60 sites localisés au Beep Mat et échantillonnés à la dynamite sur des terrains dont les droits miniers appartenaient à la couronne. Un premier groupe de claims fut jalonné pour protéger les travaux subséquents. En 1997, une deuxième campagne de Beep Mat de 25 000 \$, subventionnée en partie par le MRN, résulta en la découverte de trois affleurements sur les claims, sur une distance de 40 mètres, et titrant respectivement 2,7 %, 3,8 % et 1,4 % de zinc. Des claims additionnels furent pris pour protéger l'extension de l'horizon minéralisé (voir rapport du 29 mars 1998).

Le rapport d'octobre 1999 décrit la première campagne de novembre 98, soit 4 forages totalisant 95 mètres. Implanté directement sous l'indice de 1997, le meilleur des forages intersecta trois sections minéralisées, dont 5 pieds à 6,14 % de zinc. Les quatre forages confirmèrent l'existence d'un horizon d'exhalite siliceuse légèrement minéralisé en zinc d'une vingtaine de mètres de large. En février 99, suite aux forages de 98, nous fîmes cinq tranchées pour échantillonner sur toute leur largeur tous les conducteurs causés par des sulfures et situés à proximité de l'indice. La tranchée, placée au-dessus de la meilleure intersection des forages, titra 2 % de zinc sur 5,8 mètres de large. Elle contenait 12 % de pyrrhotite et pyrite (4,5 % de S par analyse). La tranchée de loin la plus riche en sulfures, à 200 mètres à l'est de l'indice de zinc, a mis à jour un horizon de 7 mètres de large contenant en moyenne 25 % de pyrite et pyrrhotine, le pourcentage en sulfures étant également recalculé à partir du contenu de 10 % en soufre par analyse.

L'indice fut visité par Noranda et Phelps Dodge, respectivement à l'été de 1998 et 99. À l'été 99, suite à un levé de Beep Mat, neuf échantillons furent prélevés à la dynamite. Le seul échantillon méritant d'être signalé contenait 1 % de zinc trouvé à 8 km au sud-est, sur le prolongement de l'horizon conducteur sur lequel on a découvert notre indice.

Le présent rapport décrit les travaux ayant eu lieu entre le 22 octobre 1999 et le 22 juillet 2000.

5. GÉOLOGIE RÉGIONALE (Extrait du rapport d'octobre 99)

La propriété, qui suit la formation de Beauceville sur 12 kilomètres, est composée en bonne partie d'ardoises graphitiques. Le Beauceville, sur les cartes géologiques récentes du M.R.N., correspond à un horizon de conducteurs localisé par les levés RexHem qui s'étend sur une largeur de 1 à 2 kilomètres et forme probablement un synclinal dans les turbidites encaissantes de la Formation Frontenac. C'est l'interprétation structurale suggérée par monsieur John F. Burzynski vu la présence d'exhalites enrichies en zinc tant sur le contact nord que sud du Beauceville. M. Burzynski a travaillé pendant huit ans sur le même horizon pour Golden Hope. Son interprétation diffère légèrement de celle de Pierre A. Cousineau du M.R.N.



UTM
NAD 27 Fuseau 19
390965mE 5144746mN

L
0+00

F-99-06

F-99-07

LIGNE DE BASE

F-98-01

26801

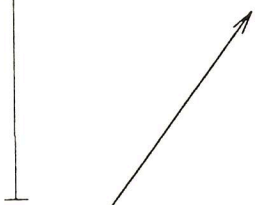
549840 2.74

3.04

1.09 14753
1.84 14754
2.67 14755
2.67 14756

F-99-08

F-98-02



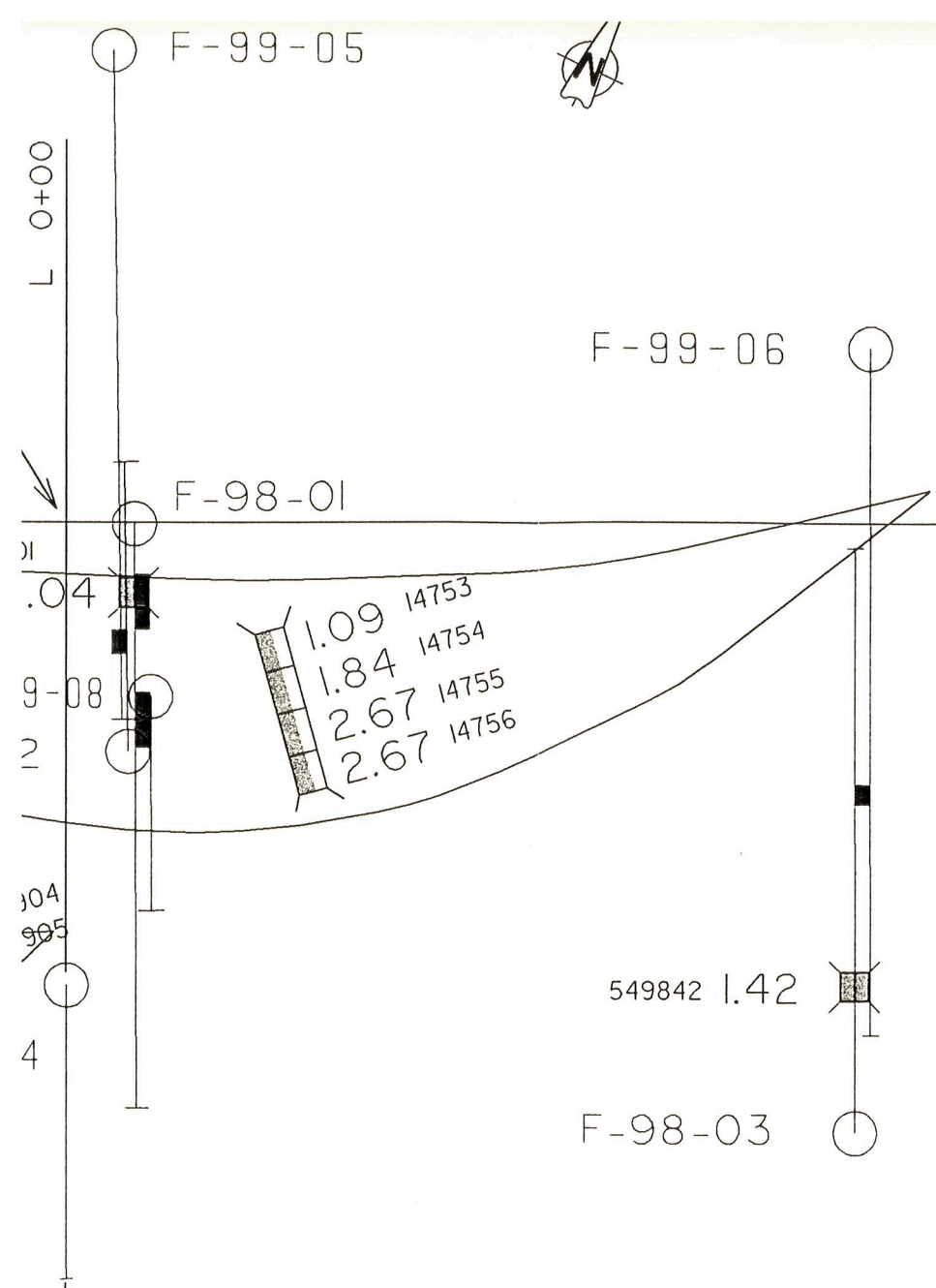
0.01 14904
0.82 14905
3.88

F-99-04

549842 1.4

Conducteurs détectés au Beep Mat

F-98-03



TENEUR > 1% DE ZINC

- FORAGE
- TRANCHÉE
- 1.42 549842 % DE ZINC DANS TRANCHÉE

PROJET

INDICE DE ZINC
DUSSAULT

CARTE

Plan de surface
forages et tranchées
de 1998-1999

POUR

Syndicat F Dussault
EX-IN Inc.

GÉOMATIQUE PAR



EXPERTS-CONSEILS EN GÉOPHYSIQUE

CANTON Ware

S.N.R.C. 21L-08

ÉCHELLE

1: 250 0 2.5 5 7.5 m

Géomatique par D. Saindon, géog.
2000-07-25

Supervisé par E. Gaucher, ing.

Carte no 5960

Projet no 176.17 EX-17

6. GÉOLOGIE DU SECTEUR FORÉ (Extrait du rapport d'octobre 99)

La géologie de la propriété n'a pas été cartographiée par le Syndicat. Comme cité par Robert St-Michel dans son rapport du 3 janvier 1998, Pierre Cousineau (Rapport MM 87-02) a identifié, à proximité de l'indice du Syndicat, un horizon de tufs felsiques intercalés, d'après nos forages, dans les ardoises graphitiques du Beauceville. Une coupe géologique au 1:50 000 qui, par hasard, passe exactement à travers l'indice de zinc du Syndicat montre ces tufs felsiques (Robert Marquis, MB 92-02). Un examen attentif du forage #1 par Craig Cook a permis d'observer que le forage a traversé un horizon de tuf très siliceux qui, bien que grossier au sud, devenait de plus en plus fin vers le collet du trou au nord. Au sud, le forage s'est terminé dans une ardoise graphitique, et des fragments d'ardoise sont visibles près du contact dans le tuf, confirmant que le tuf a été déposé sur les ardoises. C'est dans ce tuf que l'horizon enrichi en zinc a été intersecté. La position des tranchées et des forages est montrée sur la carte #5960 insérée en pochette à la fin du rapport, et une interprétation de la géologie à partir des forages est dessinée à la page 7-A.

7. TRAVAUX EFFECTUÉS

7.1 Forages effectués en novembre 1999

Le 2 novembre 1999, Edwin Gaucher rencontre à Ste-Justine M. Yvon Racine, propriétaire des terrains, et lui remet le chèque certifié pour régler les dommages éventuels des tranchées de mars 99 et des forages à venir.

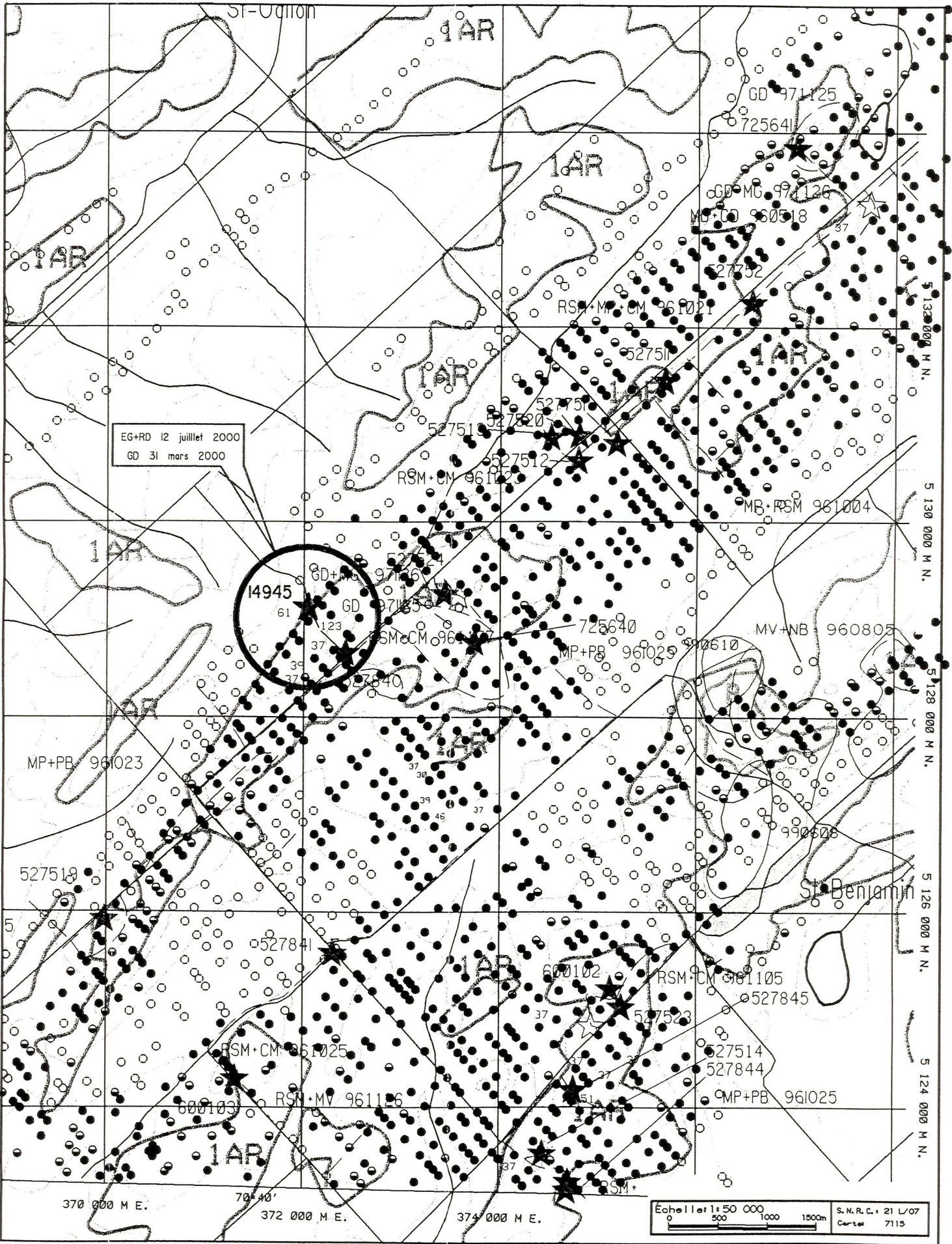
Le 8 novembre, E. Gaucher et François Bouchard, technicien pour le FEMECA, implantent les forages, tels que révisés lors d'une réunion avec Denis Raymond de Soquem. Les 400 pieds de forages sont faits par Forages Eureka du 9 au 18 novembre 99, M. François Bouchard en assurant la supervision sur le terrain.

M. Daniel Duplessis, géologue et directeur du FEMCA, accepte la description des carottes et la préparation des échantillons à ses bureaux de Black Lake. Les carottes sont entreposées aux bureaux de Ex-In situés au 3700, boul. de la Chaudière, à Sainte-Foy. Les sections de forage ont été mises en plan par E. Gaucher et dessinées par Géosig. La description des forages (journaux de sondage) se trouve à l'annexe 4 et les sections des forages sont présentées à l'annexe 5. La position des forages et des tranchées ainsi que les sites échantillonnés à proximité de ceux-ci sont indiqués sur la carte # 5960 ci-contre.

Nous aimerions remercier M. D. Duplessis du Femeca pour l'importante contribution de son groupe au bon déroulement du projet. Les travaux que la Femeca a financés sans prendre d'intérêt dans le projet ont permis au syndicat de faire au moins un forage additionnel, et ont ainsi contribué à une meilleure compréhension de la géologie de cet indice.

7.2 Levés gravimétriques et MaxMin

À la demande de Marc Boivin, géophysicien à la Soquem, deux profils gravimétriques furent faits par Géosig. Le premier des profils a examiné l'indice de



EG+RD 12 juillet 2000
GD 31 mars 2000

14945

Echelle 1:50 000
 0 500 1000 1500m
 S.N.R.C. : 21 L/07
 Carte 7115

LÉGENDE

Anomalies électromagnétiques - Levés aériens

Les anomalies ont été soit digitalisées à partir des cartes d'anomalies déjà publiées, soit générées à partir des listes d'anomalies des levés. Ces levés sont soit aéroportés (domaine du temps), soit hélicoptérés (domaine des fréquences).

Anomalie - Levés électromagnétiques

- DANS LE DOMAINE DES FREQUENCES

ANOMALIE



ANOMALIE CULTURELLE

	≥ 0 siemens ≤ 1 siemens
	> 1 siemens ≤ 2 siemens
	> 2 siemens ≤ 4 siemens
	> 4 siemens ≤ 8 siemens
	> 8 siemens ≤ 16 siemens
	> 16 siemens ≤ 32 siemens
	> 32 siemens

△ Anomalie positive en phase

Ancien levé 2000



Bloc erratique conducteur échantillonné



Bloc erratique conducteur non échantillonné



Champ de bloc erratique



Affleurement conducteur échantillonné



Affleurement conducteur non échantillonné



Affleurement non conducteur échantillonné

514272

Numéro d'analyse

GD+TL 950815

Opérateur et date de la traverse

Ancienne 2000



Traverse au Beep Mat

75

Anomalie électromagnétique à forte conductivité

Dépôts de surface



Affleurement

Till mince de 0.25 m à 1 m

Till supérieur à 1 m

-Selon cartes de dépôts de surface au 1:50 000 du M.R.N.

PROJET **Prospection au Beep Mat**
Beauce-Appalaches

CARTE **Traverses et échantillons**

POUR **EX-IN Inc.**
Syndicat F. Dussault

PROJECTION MERCATOR TRANSVERSE UNIVERSELLE (UTM), FUSEAU 19

ANGLE DU QUADRILLAGE PAR RAPPORT AU NORD REEL: 0° 1' VERS L'OUEST
ELLIPSOIDE DE REFERENCE: GRS80
SYSTEME DE REFERENCE GEODESIQUE: NAD83

⊕ REPERE INDIQUANT LA POSITION DU FEUILLET DANS LE RESEAU GEODESIQUE NAD27.

Géomatique par

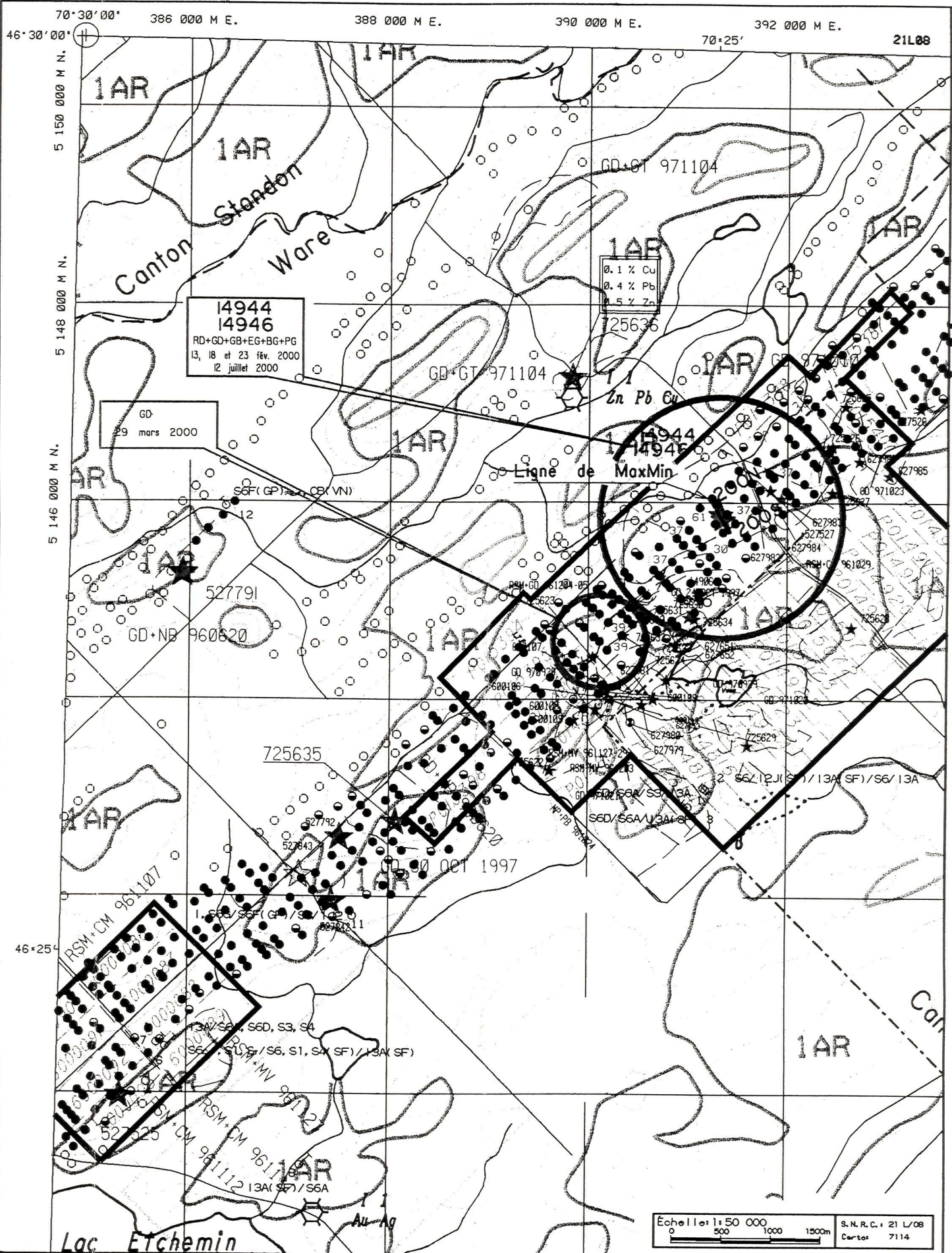


EXPERTS-CONSEILS EN GÉOPHYSIQUE

D. Saindon, géog.

Supervisé par E. Goucher, ing.

Projet no 176.17 EX-17



70°30'00" 386 000 M E. 388 000 M E. 390 000 M E. 392 000 M E. 70°25' 21108
46°30'00" 5 150 000 M N. 5 148 000 M N. 5 146 000 M N.

14944
14946
RD+GD+GB+EG+BG+PG
13, 18 et 23 fév. 2000
12 juillet 2000

GD
29 mars 2000

0.1 % Cu
0.4 % Pb
1.5 % Zn

725635
Zn Pb Cu

Ligne de MaxMin

725635

RSM+CM 961107
S6/S6A/S3A(SF)/S6A
RSM+CM 961112
S6/S6A/S3A(SF)/S6A

Echelle 1:50 000
0 500 1000 1500m
S.N.R.C.: 21 1/08
Carte 7114

LÉGENDE

Anomalies électromagnétiques - Levés aériens

Les anomalies ont été soit digitalisées à partir des cartes d'anomalies déjà publiées, soit générées à partir des listes d'anomalies des levés. Ces levés sont soit aéroportés (domaine du temps), soit hélicoptés (domaine des fréquences).

Anomalie - Levés électromagnétiques

- DANS LE DOMAINE DES FREQUENCES

ANOMALIE	ANOMALIE CULTURELLE
	≥ 0 siemens ≤ 1 siemens
	> 1 siemens ≤ 2 siemens
	> 2 siemens ≤ 4 siemens
	> 4 siemens ≤ 8 siemens
	> 8 siemens ≤ 16 siemens
	> 16 siemens ≤ 32 siemens
	> 32 siemens

△ Anomalie positive en phase

Ancien levé 2000



Bloc erratique conducteur échantillonné



Bloc erratique conducteur non échantillonné



Champ de bloc erratique



Affleurement conducteur échantillonné



Affleurement conducteur non échantillonné



Affleurement non conducteur échantillonné

514272

Numéro d'analyse

GD+TL 950815

Opérateur et date de la traverse

Ancienne 2000



Traverse au Beep Mat

●
75

Anomalie électromagnétique à forte conductivité

Dépôts de surface



Affleurement

Till mince de 0.25 m à 1 m

Till supérieur à 1 m

-Selon cartes de dépôts de surface au 1:50 000 du M.R.N.

PROJET **Prospection au Beep Mat**
Beauce-Appalaches

CARTE **Traverses et échantillons**

POUR **EX-IN Inc.**
Syndicat F. Dussault

Géomatique par
GEOSIG Inc.
EXPERTS-CONSEILS EN GÉOPHYSIQUE

D. Saindon, géog.

Supervisé par E. Gaucher, ing.

Projet no 176.17 EX-17

PROJECTION MERCATOR TRANSVERSE UNIVERSELLE (UTM), FUSEAU 19

ÉCHELLE DU QUADRILLAGE PAR RAPPORT AU NORD REEL: 1:50 000
LIPSOÏDE DE RÉFÉRENCE: GRS80 Ø 1' VERS L'OUEST
SYSTÈME DE RÉFÉRENCE GÉODÉSIQUE: NAD83

REPERE INDICANT LA POSITION DU FEUILLET DANS LE RESEAU GEODESIQUE NAD27.

zinc et l'autre, un conducteur aéroporté de 63 mhos situé sur nos claims. Ce conducteur est exceptionnel. Les quelque 100 autres conducteurs sur nos claims ont des conductivités entre 1 mhos et exceptionnellement 30 mhos. Le levé de gravité, décrit par Géosig dans un rapport séparé, ne décèle aucune anomalie gravimétrique.

Le bon conducteur de 63 mhos fut aussi examiné par un levé Beep Mat, deux tranchées et un levé MaxMin. Au sol, deux conducteurs graphitiques furent détectés au Beep Mat. Leur conductivité équivaut à environ 10 mhos estimé à partir d'un ratio de 30 % observée sur les deux conducteurs qui ensemble mesurent 2 mètres de large. Les deux anomalies MaxMin, localisées exactement vis-à-vis de ces conducteurs, indiquent une conductivité * épaisseur de 6 mhos sur le conducteur nord (-20 % réel et -25 % imaginaire avec câble de 50 mètres à 1777 Hz) et de 11 mhos (-45, -22) sur le conducteur sud.

Les conductivités mesurées au Beep Mat et au MaxMin sont fort similaires, soit toutes les deux de l'ordre de 10 mhos. Par contre, les conductivités mesurées au sol (10 mhos) sont bien inférieures à celle de 60 mhos mesurées par le levé aéroporté. Avant de chercher des explications à cette différence, nous attendrons d'avoir d'autres exemples de corrélation entre les conductivités mesurées au sol et par le levé héliporté.

7.3 Échantillonnage de nouveaux sites au Beep Mat

Cinq jours furent consacrés à localiser et vérifier trois conducteurs aéroportés caractérisés par une forte conductivité exceptionnelle telle que mesurée sur les levés Rexhem du MRN. Deux des sites échantillonnés étaient situés sur les claims et le dernier sur l'extension de l'horizon minéralisé. Ils sont décrits dans le rapport quotidien des travaux à l'annexe 3 et localisés sur les cartes 7114 et 7115 ci-contre. À date, les conducteurs sont expliqués par des horizons stériles (?) de graphite contenant un peu de pyrite en lamelles, mais les analyses ne sont pas entrées.

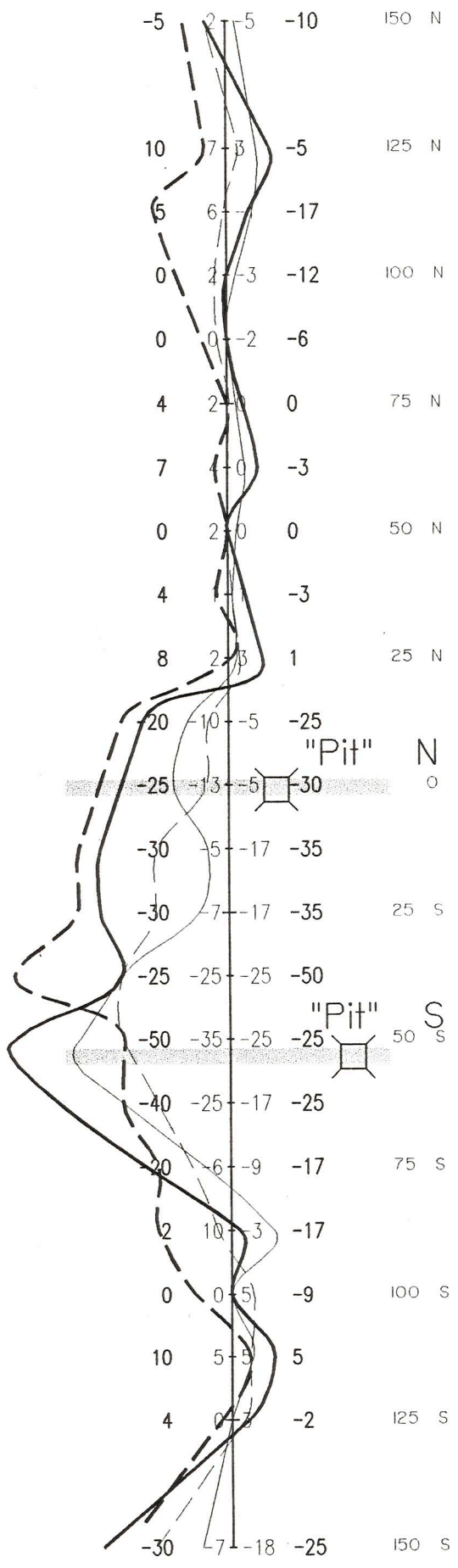
En plus du travail au Beep Mat mentionné ci-dessus, un profil au MaxMin sur 300 mètres confirma que le site échantillonné au Beep Mat correspondait bien au bon conducteur localisé par le levé aéroporté. Le profil est représenté à la page suivante sur le plan 7116.

8. DESCRIPTION DES FORAGES

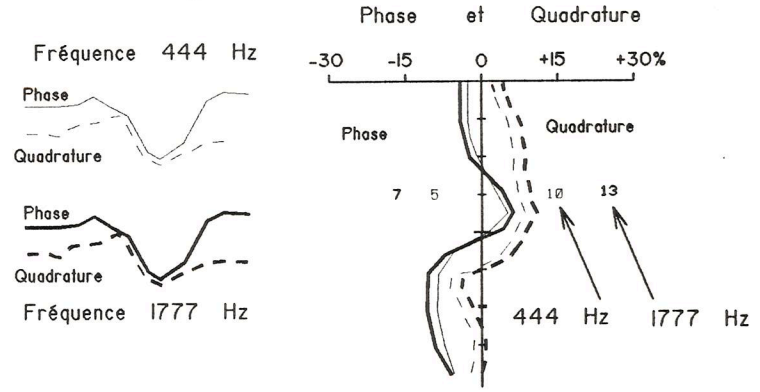
Le plan de surface des huit forages, dont quatre en 1998 et quatre en 1999, est présenté sur le plan #5960 alors que les journaux de sondage et les sections sont présentés aux annexes 4 et 5. Nous avons présenté deux versions des journaux :

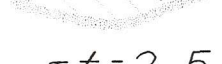
Le journal original fort détaillé reproduit textuellement le journal de Daniel Duplessis et donne les résultats de toutes les analyses. De plus, Edwin Gaucher a préparé un résumé du journal des forages et a regroupé les analyses de façon à permettre une mise en plan de sections qui synthétisent l'information.

Les copies des rapports d'analyses chimiques des laboratoires sont présentées à l'annexe 6.



Légende géophysique



 Anomalie MaxMin certaine
 Anomalie MaxMin probable
 Conducteur unique ou multiple
 $\sigma t = 2.5$
 $P=5$

Anomalie MaxMin certaine
 Anomalie MaxMin probable
 Conducteur unique ou multiple
 Conductivité en mhos
 Profondeur en mètre

INSTRUMENTS

MaxMin II-5 EM nos. 779, 780
 Carnet électronique no. 382
 Câble de 50 mètres
 Par Apex Parametrics, Toronto

PROJET:

**INDICE DE ZINC
 DUSSAULT**
 Levé de MaxMin II-5

CARTE:

Profils et valeurs

POUR:

**Syndicat F Dussault
 EX-IN Inc.**

GÉOMATIQUE PAR



CANTON Ware
 S.N.R.C. 2IL-08

Exécution: E. Gaucher, ing. 2000-02
 Interprétation: E. Gaucher, ing. 2000-07
 Géomatique: D. Saindon, géog. 2000-07
 Carte no 7116
 Projet no 176.17 EX-17

ÉCHELLE 1: 1 250

Nous décrirons les résultats des forages en présentant les trois sections espacées de 25 mètres sur lesquels ils ont été réalisés.

Section 0+00

Cinq courts forages totalisant 110,7 mètres ont été faits sur cette section. Ils ont permis de bien comprendre la géologie du site. Au sud, trois des forages ont été arrêtés dans les ardoises graphitiques, qui donc plongent à 60° vers le nord. Immédiatement au-dessus des ardoises, l'horizon épais de 15 mètres de tuffs acides est très faiblement minéralisé, le meilleur forage ayant titré 0,15 % en zinc.

L'horizon suivant, soit le principal horizon minéralisé en zinc, a titré 0,65 % de zinc sur 13,5 mètres (vraie largeur) dans le forage 99-05, avec localement des teneurs plus élevées soit par exemple 6,14 % de zinc dans le forage 98-01. Cet horizon est intersecté à angle droit par trois des forages (dont 99-08) et par la tranchée de surface. À notre avis, il est donc fort bien défini, et ce même si le quatrième forage (98-2), parallèle aux lits, aurait suivi en partie un mince horizon stérile.

Au nord de l'horizon minéralisé, le forage 98-05 a traversé un horizon de tuffite et d'argilite, qui ne titre en moyenne que 0,16 % de zinc. Les argilites contiennent localement un peu de graphite.

Section 0+25 est

Deux forages, totalisant 68,1 mètres, ont été faits sur cette section. Au sud, le forage 99-06 a bien rencontré les ardoises graphitiques, confirmant l'uniformité du pendage des formations géologiques. Au-dessus des ardoises, un horizon de tuffites stériles ne titre que 0,01 % de zinc.

L'horizon "minéralisé" disparaît presque. Il est réduit à une teneur de 0,10 % de zinc sur 3 mètres de large dans le forage 99-06. Le forage 98-03 semble avoir été foré le long de cet horizon, car il titre 0,10 % de zinc sur toute sa longueur avec un intervalle de 1 m titrant 2 % de zinc. Comme le pendage général, bien défini par l'horizon d'ardoises graphitiques, est de 60° vers le sud-est, nous nous sommes permis de corrélérer cette teneur de 2 % avec le "pit" de surface dans lequel on a prélevé en janvier 98 l'échantillon 549842 titrant 1,4 % de zinc. Ce lit serait le prolongement de l'important horizon minéralisé observé sur la section 0+00.

Section 0+25 ouest

Il n'y a qu'un seul forage (99-07) de 28,5 mètres sur cette section. L'horizon minéralisé titre toujours 0,72 % en zinc comme sur la section 0, mais ici il n'a que 3 mètres de large. Au sud, comme sur les autres sections, la tuffite est presque stérile

9. CONCLUSION

Les forages de 1999 ont eu le mérite de bien définir la structure du gisement. L'horizon minéralisé en zinc est une "exhalite", soit un tuf felsique, localement à cristaux de feldspath, qui plonge à 60° vers le nord. La structure géologique est plus simple que l'on croyait et il a été possible de corrélérer les horizons entre les forages. Dans le forage 99-05,

l'horizon minéralisé est plus large que dans le forage 98-01, mais moins riche, soit 13,5 mètres à 0,655 de zinc. À l'est, l'horizon minéralisé en zinc persiste sur 0,3 m de large à 2 % de zinc, tandis que vers l'ouest, le forage 99-07 a intersecté l'horizon sur une vraie largeur de 3 m à 0,72 % de zinc.

Même si la teneur en zinc (0,65 %) intersectée sur une vraie largeur de 13,5 mètres ne représente que le dixième de ce qui serait une teneur exploitable dans une mine souterraine, une telle largeur et une telle teneur suggèrent qu'un gîte bien plus important pourrait être caché à proximité mais plus en profondeur. Pour évaluer cette probabilité, nous recommandons au minimum un forage de 175 mètres aux coordonnées 0+25m Ouest, et 1+25m Nord. Le forage devrait être orienté avec un azimut 155° et à une inclinaison de -60° , ce qui lui permettrait d'échantillonner l'horizon minéralisé à 100 mètres du forage 99-05.

Un deuxième forage devrait investiguer plus en profondeur l'horizon riche en pyrrhotine (25% de sulfures) et large de 5 mètres qui a été mis à jour dans une tranchée au nord de la ligne de base à 200 mètres à l'est de l'indice. Même si ces sulfures sont stériles à la surface, cet horizon de sulfures, proche de l'indice de cuivre zinc, mérite d'être examiné en profondeur par un forage à 150 mètres de la tranchée. Nous recommandons donc un deuxième forage de 200 mètres de long sous la ligne 200 E à 1+60 m N. Le forage devrait être incliné à -60° vers le sud et foré le long de la ligne à un azimut de 155° . À cet endroit, le MaxMin indique un excellent conducteur de 32 mhos (anomalie de 25 % en phase et 25 % en quadrature avec un câble de 50 m et à la fréquence de 444 Hertz). A titre de comparaison, le Beep Mat donne dans la tranchée un ratio de plus de 60 % (15 mhos/m), ce qui correspond pour 4 mètres de vraie largeur à une conductivité de plus de 60 mhos.

Le budget pour les prochains forages devrait être de l'ordre de 40 000 \$. Nous cherchons le financement pour les réaliser.

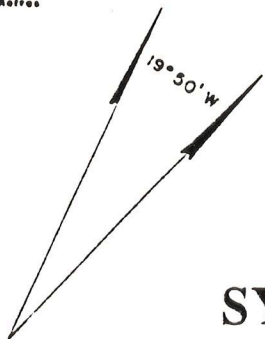
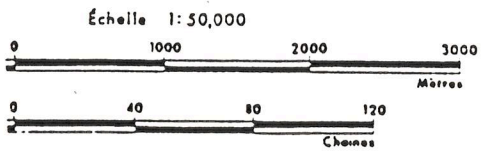
**LISTE DES RAPPORTS PRÉPARÉS
POUR LE SYNDICAT DUSSAULT**

- 1) Soquem Inc.- *Levé de gravimétrie, Propriété Syndicat F. Dussault, S.N.R.C. 21/L08*
Canton de Ware - Projet 1.120D - Bernard Granger, 23 février 2000 (par Géosig).
- 2) Syndicat François Dussault – *Rapport Final: Rapport des travaux et des sondages effectués entre mars 1998 et juillet 1999 sur la propriété Dussault, canton Ware* -
Projet EX-17 - Edwin Gaucher, 22 octobre 1999 (par EX-IN).
- 3) Syndicat François Dussault – *Rapport des travaux et des sondages effectués entre mars 1998 et juin 1999 sur la propriété Dussault, canton Ware* - Projet EX-17 - Edwin Gaucher - 17 juin 1999 (par EX-IN).
- 4) Explorateurs-Innovateurs de Québec Inc. - *Levé d'EMH-MaxMin II, propriété Syndicat F. Dussault, S.N.R.C. 21L/08, canton de Ware* - Projet 176.17-A (EX-17) - Bernard Granger - 5 juin 1998 (par Geosig Inc.)
- 5) Syndicat François Dussault - *Levé au Beep Mat, cantons Ware et Langevin, 1997* - Projet EX-17 - Edwin Gaucher et Michelle Fortin - 29 mars 1998 (par EX-IN).
- 6) Syndicat François Dussault - *Prospection au Beep Mat, région de la Beauce-Appalaches, été et automne 1996* - Projet EX-10 - Robert St-Michel et Edwin Gaucher - 3 janvier 1997 (par EX-IN).
- 7) Syndicat François Dussault - *Prospection au Beep Mat, Cantons de l'Est, de mai à octobre 1996 (Rapport préliminaire)* - Projet 176.07 (EX-10) - Martin Poirier - 31 octobre 1996 (par Geosig Inc.).

ANNEXE 1

**Carte de claims
Liste de claims**

P06702	P06710			15315-1	15316-2									
P06703	P06711	15317	15318	15319	15320									
P06921	P06712	P06717	P06723	P06	WARE					P06755	P06008	P06010	P06776	
P06922	P06713	P06718	P06724	P067	(BELLECHASSE)					P06756	P06009	P06011	P06777	
SAINTE-HERMAINE-DU-CRÉTECHÉMIN	P06714	P06719	P06725	P067	21 L/08					P06757	P06758	P06771	P06778	
P06924	P06715	P06720	P06726	P067						P06759	P06765	P06772	P06779	
P06925	P600090	P600086	P06727	P06733	P06741	P06750	P06759	P06766	P06773	P06780				
P06926	P600091	P600087	P015404	P015400	P015396	P015394	P015392	P015390	P015388	P015386				
P06927	P600092	P600088	P015405	P015401	P015397	P015395	P015393	P015391	P015389	P015387				
P06928	P600093	P600089	P015406	P015402	P015398	P014808	P014812	P014913						
P06929			P015403	P015399	P014809	P014813	P014914							
P06930	431031-5	409756-1	409753-1	450152-1	450151-2	P014811								
P06703	409759-2	409756-2	409753-2	450152-2	450150-1	L3								
P06704	409756-1	409757-1	409754-1	450151-1	450150-2	450150-1								
P06705														



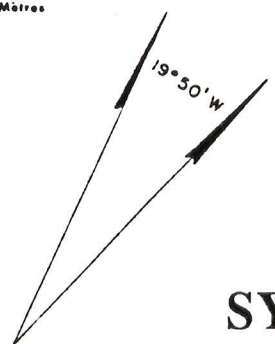
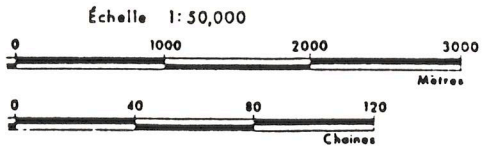
P014815	P014816	P014817	P014912	P014913	P014914	P014915	P014916	P014917	P014918	P014919	P014920	P014921	P014922	P014923	P014924	P014925	P014926	P014927	P014928	P014929	P014930

LANGEVIN
21 L/08
(BELLECHASSE)

CARTE DE CLAIMS
SYNDICAT DUSSAULT

Le 1^{er} juillet 2000

P06702	P06710																						
	P06711																						
P06933																							
P06921	P06712	P06717	P06723	P06	WARE (BELLECHASSE) 21 L/08															P06755	P06008	P06010	P06776
P06922	P06713	P06718	P06724	P067																P06756	P06009	P06011	P06777
SAINTE-HERMAINE-DU-C-ETCHEMIN	P06714	P06719	P06725	P067																P06757	P06761	P06771	P06778
P06924	P06715	P06720	P06726	P067																P06758	P06765	P06772	P06779
P06925	6000090	6000086	P06727	P06733	P06741	P06750	P06759	P06766	P06773	P06780													
P06926	6000091	6000087	P015404	P015400	P015396	P015394	P015392	P015390	P015388	P015386													
P06927	6000092	6000088	P015405	P015401	P015397	P015395	P015393	P015391	P015389	P015387													
P06928	6000093	6000089	P015406	P015402	P015398	P014808	P014812	P014913															
P06929			P015403	P015399	P014809	P014813	P014914																
P06930	431031-5	409756-1	409753-1	450552-1	450549-2	P014811																	
P06703	409759-2	409756-2	409753-2	450657-2	450650-1																		
P06704	409760-1	409757-1	409754-1	452551-1	452550-2																		
P06705																							



LANGEVIN
21 L/08
(BELLECHASSE)

CARTE DE CLAIMS
SYNDICAT DUSSAULT

Le 1er juillet 2000

WARE (ACTIFS) INTERVENANT: 730

CANTON/SEIG/PAROISSE : C WARE

TYPE ET NO TITRE	S	TITULAIRE RESPONSABLE	%	EXPIRE	TRAVAUX	SUPRF	RBL PAR	NO LOT	RN
CLDP014808	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	387,46	42,00	R0007	0015	01
CLDP014809	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	387,35	42,00	R0007	0016	01
CLDP014811	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	387,35	34,00	R0007	0017	01
CLDP014812	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	1087,35	45,00	R0008	0013	01
CLDP014813	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	1087,35	27,00	R0008	0014	01
CLDP014913	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	42,00	R0009	0013	01
CLDP014914	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	346,08	24,00	R0009	0014	01
CLDP015387	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	22,00	R0011	0012	01
CLDP015388	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	42,00	R0010	0011	01
CLDP015389	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	20,00	R0010	0012	01
CLDP015390	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	42,00	R0009	0011	01
CLDP015391	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	42,00	R0009	0012	01
CLDP015392	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	44,00	R0008	0011	01
CLDP015393	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	41,00	R0008	0012	01
CLDP015394	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	41,00	R0007	0013	01
CLDP015395	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	41,00	R0007	0014	01
CLDP015398	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	41,00	R0006	0015	01
CLD6000086	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001202	00,00	42,00	R0003	0012	00
CLD6000087	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001202	00,00	42,00	R0003	0013	00
CLD6000088	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001202	00,00	42,00	R0003	0014	00
CLD6000089	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001202	00,00	42,00	R0003	0015	00
CLD6000090	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001202	00,00	42,00	R0002	0012	00
CLD6000091	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001202	00,00	42,00	R0002	0013	00
CLD6000092	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001202	00,00	42,00	R0002	0014	00
CLD6000093	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001202	00,00	42,00	R0002	0015	00

968.00
NOMBRE DE TITRES EXTRAITS: 25

LANGEVIN (ACTIFS) INTERVENANT 00730

CANTON/SEIG/PAROISSE : C LANGEVIN

TYPE ET NO TITRE	S	TITULAIRE RESPONSABLE	%	EXPIRE	TRAVAUX	SUPRF	RBL PAR	NO LOT	RN
CLDP014814	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	387,35	38,00	R0012	0032	01
CLDP014815	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	387,35	42,00	R0012	0031	01
CLDP014816	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	387,35	42,00	R0012	0030	01
CLDP014817	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	001211	387,35	42,00	R0012	0029	01
CLDP014915	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	50,00	R0013	0018	01
CLDP014916	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	50,00	R0013	0020	01
CLDP014917	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	40,00	R0012	0018	01
CLDP014918	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	40,00	R0012	0019	01
CLDP014919	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	40,00	R0012	0020	01
CLDP014920	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	40,00	R0012	0021	01
CLDP014921	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	43,00	R0012	0022	01
CLDP014922	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	42,00	R0012	0026	01
CLDP014923	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	42,00	R0012	0027	01
CLDP014924	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010130	387,35	42,00	R0012	0028	01
CLDP015071	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010430	387,35	43,00	R0012	0023	01
CLDP015072	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010430	387,35	43,00	R0012	0024	01
CLDP015073	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	010430	387,35	43,00	R0012	0025	01
CLDP015407	A	EXPLORATEURS-INNOVAT	100	020106	00,00	25,00	R0013	0017	01

747
NOMBRE DE TITRES EXTRAITS: 18

ANNEXE 2

Références et bibliographie

examine

liste de références

● résultat

● nouvelle requête

Ordre de tri des références:

● par année ● par numéro de rapport

Mode de présentation des références:

● minimal ● complet - index canton - index SNRC ● REPÈRES ● référence

MB 92-02 - COMPILATION GEOLOGIQUE ET METALLOGENIQUE DU FEUILLET DE SAINTE-JUSTINE (21L/08) - EDITION PRELIMINAIRE. Par MARQUIS, R. 0 pages. 1 CARTE (ECHELLE 1/50 000). 1 microfiche.

DP-91-02 - LEVE E M AERIEN HELIPORTE REXHEM IV - REGION DE SAINT-MAGLOIRE -. Par SIAL GEOSCIENCES INC. 0 pages. 7 CARTES / 13F (ECHELLES 3 X 1/20 000 ET 4 X 1/50 000). 7 microfiches.

MM 87-02 - LE GROUPE DE CALDWELL ET LE DOMAINE OCEANIQUE ENTRE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE ET SAINTE-SABINE. Par COUSINEAU, P A. 178 pages. 1 CARTE / 3F 2064 A, B ET C (ECHELLE 1/50 000), CARTE 2064D (ECHELLE 1/10 000) ET 2 PLANCHES. 5 microfiches.

MB 87-22 - GEOLOGIE ECONOMIQUE DU SECTEUR ENTRE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE ET SAINTE-SABINE-DE-BELLECHASSE. Par COUSINEAU, P A. 47 pages. 16 CARTES /4F (ECHELLE 1/125 000) 2 microfiches.

DP-86-16 - LEVE EM HELIPORTE REXHEM IV - REGION DE BEAUCE-BELLECHASSE. Par GAUDREAU, Y, JOBIN, C. 141 pages. 4 CARTES / 12F (ECHELLE 1/20 000). 4 microfiches.

examine

liste de références

● résultat

● nouvelle requête

Ordre de tri des références:

- par année
- par numéro de rapport

Mode de présentation des références:

- minimal
- complet
- index canton
- index SNRC
- REPÈRES
- référence

GM 51863 - **RAPPORT D'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXAMEN DE LA PROPRIETE AVEC DESCRIPTION LITHOLOGIQUE D'ECHANTILLONS DE ROCHE.** Par GELINAS, A. 5 pages. 1 carte. 1 microfiche.

GM 50440 - **5 DIAMOND DRILLING LOGS OF HOLES SS9101 TO SS 9105, SAINTE-SABINE PROJECT.** Par BURZYNKI, J F. 36 pages. 1 microfiche.

GM 50450 - **3 DIAMOND DRILLING LOGS OF HOLES 91101B TO 91103B.** Par GRIESBACK, G, WILSON, C. 71 pages. 1 carte. 3 microfiches.

GM 46789 - **REPORT ON GEOLOGICAL, INDUCED POLARIZATION AND GEOCHEMICAL (SOIL) SURVEYS, ROCK SAMPLING AND DRILLING PROGRAMME WITH 1 LOG OF HOLE PN-87-1.** Par CHAPMAN, J, FLOYD, A. 69 pages. 16 cartes. 5 microfiches.

GM 46271 - **REPORT ON GEOLOGICAL MAPPING.** Par PUKAS, J M. 44 pages. 2 cartes. 2 microfiches.

GM 44648 - **REPORT ON EXPLORATION ACTIVITY INCLUDING GEOLOGICAL MAPPING TRENCHING, GEOCHEMICAL (SOIL), ELECTROMAGNETIC (V L F) AND MAGNETIC SURVEYS.** Par CAVEY, G, LEBEL, J L. 42 pages. 7 cartes. 3 microfiches.

GM 43180 - **REPORT ON A MAGNETIC SURVEY, LANGEVIN PROPERTY.** Par LEBEL, J L. 15 pages. 1 carte. 1 microfiche.

GM 42174 - **REPORT ON GEOLOGICAL AND LITHOGEOCHEMICAL SAMPLING PROGRAMME, LANGEVIN NO 2 PROJECT.** Par CLARK, J R, WARES, R P. 42 pages. 2 cartes. 2 microfiches.

ANNEXE 3

**Journal quotidien par Edwin Gaucher
Hiver 2000**

**JOURNAL QUOTIDIEN
BEEP MAT, TRANCHÉES ET MAXMIN
HIVER 2000**

Prospecteurs

- Régis Desbiens (RD)
- Guy Duguay (GD)
- Guy Bouliane (GB)
- Edwin Gaucher (EG)
- Benoît Gaucher (BG)
- Pierre Gaucher (PG)

Dimanche, le 13 février

EG + PG

Deux sites conducteurs sont trouvés sous le conducteur héliporté de 61 Mhos aux coordonnées

19T 0 391 300
5 145 800

On enlève la neige et prépare le dynamitage du mort-terrain du site nord. Un deuxième conducteur est découvert à 50 mètres au sud de celui que l'on creuse. Deux motoneiges et le camion avec Beep Mats sont utilisés.

Vendredi, le 18 février

EG + GB + BG

On dynamite le mort-terrain, enlève la neige et fore le conducteur (4 trous). Directement sur l'affleurement, le Beep Mat sonne au maximum à 105 HFR avec un ratio de 30 %. Il y a 1,30 m de neige et 0,15 m de mort-terrain. L'échantillon 14944, riche en graphite, est envoyé à l'analyse. Deux motoneiges, la foreuse et le camion sont utilisés.

Mercredi 23 février

RD + GD + GD.

On fait un levé avec le gros Beep Mat. Il est très difficile de le traîner dans la neige mouillée en montant la colline. On ne découvre pas beaucoup plus que Pierre n'avait réussi à faire avec le petit Beep Mat mais, comme il pleut et que la neige est mouillée, le gros Beep Mat est peut-être moins efficace. De plus, Guy fouille tous les environs avec le petit Beep Mat et ne découvre rien de nouveau. Je fais une ligne au MaxMin. Les axes des deux conducteurs

décelés au MaxMin et séparés de 50 m correspondent exactement à la position des deux conducteurs découverts avec le Beep Mat. Comme le plus fort des deux conducteurs MaxMin est celui au sud, c'est-à-dire celui qui n'a pas encore été échantillonné, on creuse dans la neige quatre trous espacés de 2 mètres jusqu'au sol et on vérifie la réaction au petit Beep Mat. Ça sonne seulement dans un des trous.

Deux motoneiges, un MaxMin et deux Beep Mats sont utilisés. Il pleut presque tout le temps et nous sommes trempés jusqu'aux os.

Les coordonnées exactes (GPS de précision) du chaînage 135 S sont :

5 145 734 et 391 356. Ce point permettra de confirmer la position exacte du conducteur.

Mercredi, le 29 mars

GD prospecte au Beep Mat le bon conducteur aéroporté de 30 mhos situé à 800 m à l'ouest des forages. Ce conducteur a déjà été échantillonné.

Vendredi, le 31 mars

GD prospecte l'excellent conducteur de 123 mhos situé sur à 15 km au sud-est de la ville Lac Etchemin. Il découvre un faible conducteur à 300 m au sud de la cible mais le bon conducteur, plus au nord, est caché sous trop de neige. Il conclut qu'il doit être aussi un assez mauvais conducteur graphitique semblable à celui examiné en février, qui était à peine perceptible au Beep Mat ordinaire sous la neige.

Mercredi, le 12 juillet

RD et EG visitent le site du 31 mars et découvrent le conducteur dans le fossé (profond de 1,5 m) de la route forestière, à 50 m à l'est de l'anomalie aéroportée. Le conducteur a une largeur de 3 mètres et sonne à 150 HFR avec un ratio de 30 %. Le conducteur est aux coordonnées

19 T 372 007 E, 5 128 940 N en NAD 27.

Le conducteur est causé par de la graphite qui contient 3 % de fines lamelles de pyrite parallèles aux lits. L'échantillon 14945 est envoyé à l'analyse.

Le site des forages est ensuite visité pour localiser avec précision les forages en profitant de l'arrêt du brouillage du GPS par les Américains. Les coordonnées du forage # 6 sont : 19T 390 957 E et 5 144 677 en NAD 27.

Les coordonnées de la ligne 200 E à la ligne de base sont :

19T 391 196 E et 5 144 889 en NAD 27.

Nous allons ensuite échantillonner le meilleur des conducteurs MaxMin découverts sous l'anomalie creusée en février. Le conducteur sonne sur le roc à 440 HFR, ratio en l'air de 30% et de 15% contre l'affleurement, avec un mag de 40. Le mort-terrain est de 45 cm et, sur la surface originale, le Beep Mat sonne à 40 HFR avec un ratio de 30%. Le conducteur a une largeur de l'ordre de 1 à 2 m, Même si nous n'avons fait qu'un "pit" de 0,5 m², nous estimons que le conducteur a une largeur de 1 à 2 m. Après dynamitage, on prélève l'échantillon # 14946. Il s'agit encore d'une ardoise graphitique.

ANNEXE 4

Journaux de sondage

JOURNAL DE SONDAGE

Trou no 99, 06
Feuille 1/1



TERRAIN CIE SYNDICAT DUSSAULT CANTON WARE S.N.R.C. 21 L 08 CLAIM PO14813 RANG VIII LOT 14		LOCALISATION: 99-06 AZIMUT 155° INCLINAISON -50°		VERIFICATION A _____ _____ _____		UTM ZONE [E] [N] ARPENTAGE LAT. 06 mn LONG. 27 mn E AZ. 155° INCL. -50°		COMMENCÉ LE 12/11/1999 TERMINÉ LE 12/11/1999 LONGUEUR 36.64 TYPE DE FORAGE E & R					
ENTREPOSAGE DE LA CAROTTE 3700 CHAUDIERE, St-Foy, Québec				JOURNAL PAR: DANIEL DUPLESSIS / E.G. DATE NOVEMBRE 99				FORAGE PAR: FORAGE EUREKA INC. TUBAGE LAISSÉ: oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>					
DE		À		DESCRIPTION				ANALYSES					
								ÉCHANTILLONS					
				NO		DE		À		LONG.		%	
0	0.6			Moist terrain		0.6		13.5		12.9		0.02	
0.6	13.5			Argilite Tracé de Py		13.5		17.0		3.5		0.03	
13.5	17.0			Tuff acide, Tracé de Po & SL, Argilite.		17		20.5		3.5		0.10	
17	20.5			Tuf acide 1 à 2% Po + SL		20.5		33		12.5		0.01	
20.5	33.0			Tuf acide, Tracé Po, SL Colman & P		33		36.6		3.5		0.01	
33.0	36.6			Argilite noire, graphite		33		36.6		3.5		0.01	
	36.6			Fin du trou.									

JOURNAL DE SONDAGE

Trou no 99-07
Feuille 1 / 1



TERRAIN CIE SYNDICAT DUSSAULT CANTON WARE S.N.R.C. 21 LOS CLAIM P014813 RANG VIII LOT 14	LOCALISATION: 99-07 AZIMUT 155° INCLINAISON -50	VÉRIFICATION À ALPENTAGE LAT. 03m N. LONG. 23m W AZ. 155° INCL. -50	TYPE ZONE [E] [N] COMMENCÉ LE 15/11/1999 TERMINÉ LE 17/11/1999 LONGUEUR 28.5 m TYPE DE FORAGE E & B	JOURNAL PAR: DANIEL DUPLESSIS / E.G. DATE NOVEMBRE 99 FORAGE PAR: FORAGE EUREKA INC. TUBAGE LAISSÉ: oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
ENTREPOSAGE DE LA CAROTTE 3700 CHAUDIERE, 9 ^e F07 Quebec		ÉCHANTILLONS NO DE À LONG. % 811920 à 1.5 7.5 6 0.18 811923 811924 à 7.5 10.5 3 0.72 811929 811930 à 10.5 28.5 18 < 0.01 811944		
DE À 0 1.52 1.5 7.5 7.5 10.5 10.5 28.5 28.5	DESCRIPTION MORT TERRAIN Argile ramollie - (Tuffite?) Tuff acide 3 à 5% Po + Se Tuff acide 1% Po Tca du Trou.			

JOURNAL DE SONDAGE

Trou no 99-08
Feuille 1/1

Government of Quebec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction générale de l'Exploration géologique et minière

TERRAIN		LOCALISATION:		UTM ZONE		COMMENCÉ LE	
CIE SYNDICAT DUSSAULT		99-08		E N		TERMINÉ LE 18/11/1999	
CANTON WARÉ		VERIFICATION A		ARPENTAGE		LONGUEUR 11.44 m	
S.N.R.C. 21 L 08 CLAIM POI 4813		AZIMUT 155°		LAT. 06 m N LONG. 02 m E		TYPE DE FORAGE E 6	
RANG VIII LOT 14		INCLINAISON -50°		AZ. 155 INCL. -50°			
ENTREPOSAGE DE LA CAROTTE 3700		CHAUDIERE, St. Foy		JOURNAL PAR DANIEL DUPLESSIS/EG		DATE NOVEMBRE 99	
		QUÉBEC		FORAGE PAR FORAGE EUREKA INC		TUBAGE LAISSÉ: oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
DE A		DESCRIPTION		ÉCHANTILLONS		ANALYSES	
				NO	DE A	LONG.	%
0	0.3	Mont Terrain.					
0.3	3.5	Tuff acide à grain fin 2% Po + Sl.		829436	0.3	3.5	3.2 0.69
3.5	5.5	Tuff acide 20% Po + Sl		829441	3.5	5.5	2.0 2.64
5.5	11.44	Tuff acide < 1% Po + Sl		829445	5.5	11.4	5.9 0.02
	11.44	Fin du trou		829446			
				829449			

EX-IN		Journal de sondage			Page	2/4
Projet : Syndicat F Dussault		Identification : EG-99-05	Coordonnées : Grille		Contrôle	

Longueur (m)		Description	Échantillons									
DE	A		SY	N°	De:	À:	Long	Au ppb	Ag ppm	Cu ppm	Zn ppm	Zn %
13,00	18,20	Alternance de bancs de tufs et d'argilite.										
		13,00 - 13,50 Alternance serrée. Veines et veinules de Qz - Calcite 15% sulfures : TR. CPY. sulfures.		829260	13,00	13,50	0,50	12	0,7	709	*24615	2,23
		13,50 - 14,00 Tuf dominant. Pas de calcite. 1% Sulfures (SPH = PO).		829261	13,50	14,00	0,50	6	<0,5	221	5573	
		14,00 - 14,50 Tuf dominant. Calcite. Sulf. 1% (PO>SPH) .Traces de PY et CPY.		829262	14,00	14,50	0,50	8	0,5	712	9219	
		14,50 - 15,00 Mélange d'argilite et de de Tuf. Calcite. 1% sulfures (PO>SPH).		829263	14,50	15,00	0,50	6	0,5	280	9995	
		15,00 - 15,50 Tuf acide. Veinules. Calcite. 1% sulfures (PO=SPH).		829264	15,00	15,50	0,50	14	<0,5	233	5885	
		15,50 - 16,00 Tuf et argilite. Calcite. 2% sulfures (PO>SPH)CPY en traces.		829265	15,50	16,00	0,50	7	0,6	510	*11658	1,01
		16,00 - 16,50 Tuf acide. Calcite 2%. Sulf. (SPH=PO). Traces de CPY et de PY.		829266	16,00	16,50	0,50	8	<0,5	415	*10235	0,91
		16,50 - 17,00 Tuf acide. Calcite abondante de 16,90 à 17,00. 1% PO. Traces de SPH. Veinules et diss.		829267	16,50	17,00	0,50	5	<0,5	159	8609	
		17,00 - 17,50 Tuf acide. traces de calcite. sulfures 1% (surtout PO, traces de CPY et SPH) diss.		829268	17,00	17,50	0,50	5	0,5	329	7725	
		17,50 - 18,00 Tuf acide. amas de calcite et sulfures. Sulfures aussi disséminés. 1% PO. 1% SPH. TR.CPY.		829269	17,50	18,00	0,50	<5	<0,5	277	9326	
		18,50 - 18,50 Tuf sur la 1ère demie. 1% sulfures (SPH=PO). CPY en traces. Argilite pour la fin.		829270	18,00	18,50	0,50	12	<0,5	199	5961	

EX-IN		Journal de sondage			Page	3/4
Projet : Syndicat F Dussault		Identification : EG-99-05		Coordonnées : Grille	Contrôle	

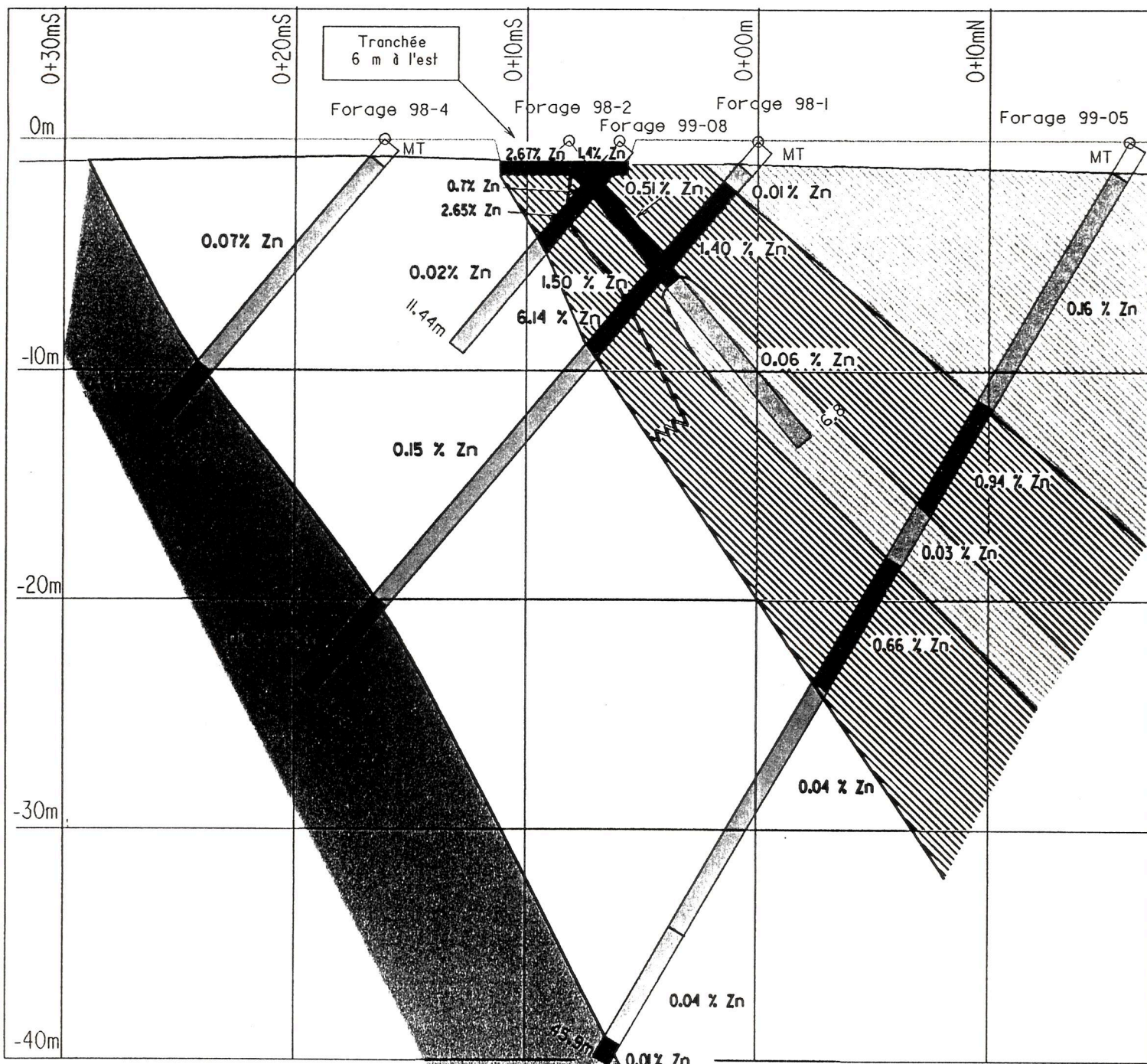
Longueur (m)		Description	Échantillons									
DE	A		SY	N°	De:	À:	Long	Au ppb	Ag ppm	Cu ppm	Zn ppm	Zn %
18,20	20,90	Argilite avec veinules de Qz - Carbonates. Traces de PY + PO.		829271	18,50	21,00	2,50		<0,5	23	260	
20,90	21,90	Tuf avec carbonates et passées minces d'argilite. 1 à 2% de sulfures (PO>SPH). Traces CPY.		829272	21,00	21,50	0,50	9	<0,5	319	6881	
				829273	21,50	22,00	0,50	<5	<0,5	66	2440	
21,90	23,50	Alternance de Tuf et d'argilite (SI +). Dans le Tuf, veinules de calcite 3%. Sulfures en veinules.		829274	22,00	22,50	0,50	<5	<0,5	25	5203	
				829275	22,50	23,00	0,50	8	<0,5	401	*16362	1,55
				829276	23,00	23,50	0,50	11	0,9	303	*14039	1,26
23,50	39,50	Argilite Si +. carbonatée local.		829277	23,50	24,00	0,50	<5	<0,5	19	354	
		24,00 - 24,50 2% sulfures (PO>SPH) en veinules. Veinules de Qz sans carbonates.		829278	24,00	24,50	0,50	33	<0,5	72	8187	
		24,50 - 27,00 veinules occasionnelles de PO, de SPH ou des deux veinules de Qz sans carbonates.		829279	24,50	27,00	2,50		<0,5	126	5493	
		27,00 - 27,50 Argilite verdâtre (Si +). 1% Pyrrhotine, traces de PY, SPH, CPY.		829280	27,00	27,50	0,50	6	<0,5	145	1260	
		27,50 - 29,00 veinules occasionnelles de Pyrrhotine.		829281	27,50	29,00	1,50		<0,5	119	841	
		29,00 - 34,00 Traces de pyrite.		829282	29,00	32,00	3,00		<0,5	30	58	
		Argilite localement est assez injectée de veinules de Quartz - Calcite.		829283	32,00	34,00	2,00		<0,5	22	65	
		34,00 - 35,00 Tr. de PO en plus en veinules.		829284	34,00	35,00	1,00		<0,5	34	221	
		35,00 - 37,50 Tr. de PY roche plus foncée.		829285	35,00	37,50	2,50		<0,5	26	176	
		37,50 - 39,50 Argilite très silicifiée. Traces de Pyrrhotine. Calcite localement.		829286	37,50	39,50	2,00		<0,5	27	603	

EX-IN		Journal de sondage			Page	1/2
Projet : Syndicat F Dussaultlt		Identification : EG-99-06	Coordonnées :		Contrôle	
Localisation : Canton Ware Lot 14, Rang VIII		Azimut : 141°	EST = 27		Longueur	Azimut
Commencé le : 11/11/1999		Plongée: - 50	NORD = 6			Pendage
Terminé le : 12/11/1999		Longueur : 36,64 m	Altitude : -			
Forage par : Forage Eureka inc.		Décrit par : Daniel Duplessis	Date : Novembre 1999			

Longueur (m)		Description	Echantillons									
DE	A		SY	N°	De:	A:	Long	Au ppb	Ag ppm	Cu ppm	Zn ppm	Zn %
0,0	0,6	Mort-terrain.										
0,6	13,5	Argilite localement rouillée et traces de Pyrite. Roche devient plus silicieuse en profondeur.		829293	1,00	4,00	3,00		<0,5	37	316	
				829294	4,00	7,00	3,00		<0,5	34	196	
				829295	7,00	10,00	3,00		<0,5	20	69	
				829296	10,00	13,00	3,00		0,5	18	242	
				829297	13,00	13,50	0,50	<5	0,5	8	13	
13,50	33,10	Tuf acide à veinules de calcite.										
		13,5 - 14,0 Traces de sulfures.		829298	13,50	14,00	0,50	<5	<0,5	65	248	
		14,0 - 14,4 1% sulfures (PO>SPH).		829299	14,00	14,50	0,50	26	0,6	108	595	
		14,4 - 15,7 Alternance d'argilite et de tuf. Minéralisation : PO en traces dans le tuf. PY en traces dans l'argilite.										
		Argilite avec PO + PY en traces.		829300	14,50	15,00	0,50	11	0,6	58	414	
				829471	15,00	16,00	1,00		<0,5	65	142	
		16,00 - 18,00 1% sulfures (PO>SPH) Disséminés. Traces de pyrite.		829472	16,00	16,50	0,50	7	<0,5	92	172	
				829473	16,50	17,00	0,50	8	<0,5	113	348	
				829474	17,00	17,50	0,50	8	<0,5	108	636	
				829475	17,50	18,00	0,50	8	0,5	115	1324	
		18,00 - 18,50 2% sulfure (PO>SPH) Disséminés et en veinules. Traces de pyrite.		829476	18,00	18,50	0,50	6	0,5	111	365	
				829477	18,50	19,00	0,5	7	0,8	114	1659	

ANNEXE 5

Sections des forages 98-1 à 99-8



INDICE DE ZINC DUSSAULT



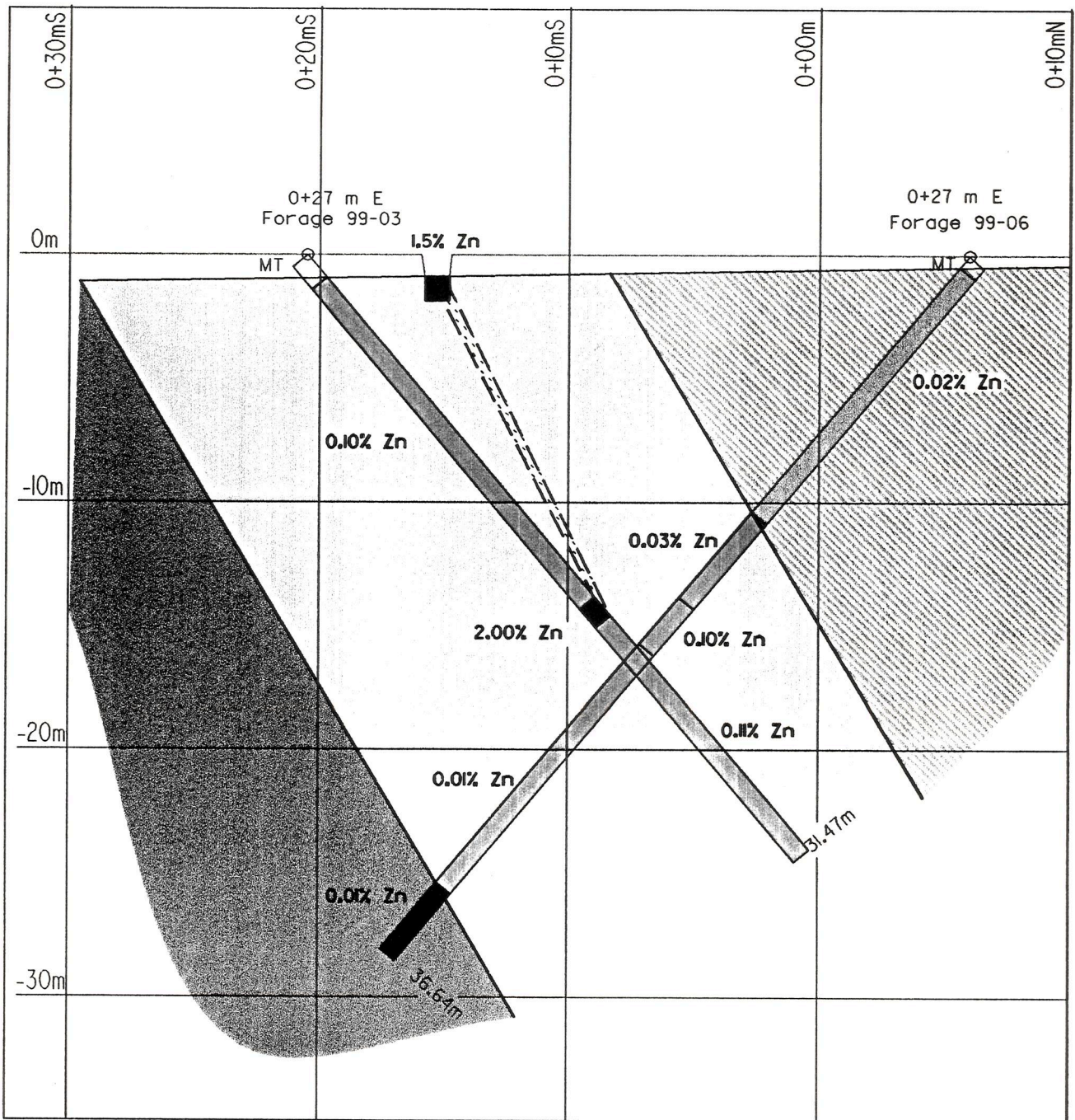
Section 0+00
 Forages 98-1, 98-2, 98-4, 99-05 et 99-08
 Canton Ware, rang VIII, permis PO14813

Interprétation géologique par E. Gaucher, ing.
 Carte 7054

Echelle 1: 250
 Révisé le 2000-07-13

- TUFFITE 0.5 % à 6.0 % Zn
- TUFFITE, SPHALERITE VISIBLE
- ARGILITE
- ARDOISE GRAPHITIQUE

Syndicat F Dussault



INDICE DE ZINC DUSSAULT

GÉOMATIQUE PAR

GEOSIG

EXPERTS-CONSEILS EN GÉOPHYSIQUE

Section 0+25E

Forages 99-03 et 99-06




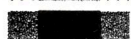
Canton Ware, rang VIII, permis PO14813

Interprétation géologique par E. Gaucher, ing.

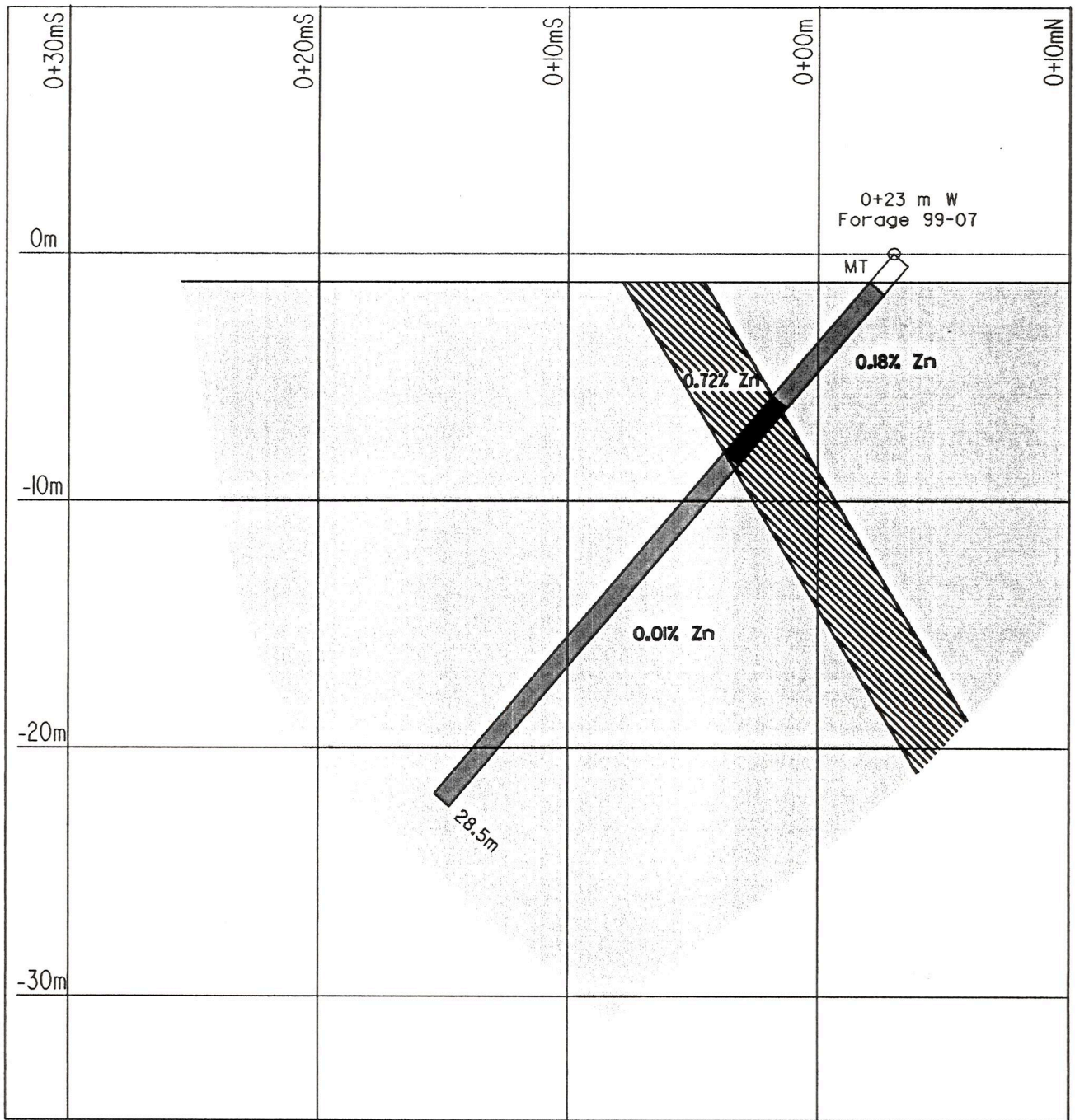
Carte 7055

Echelle 1:250

Revisé le 2000-07-13

- | | |
|---|-----------------------------|
|  | TUFFITE 0.5 % à 6.0 % Zn |
|  | TUFFITE, SPHALERITE VISIBLE |
|  | ARGILITE |
|  | ARDOISE GRAPHITIQUE |

Syndicat F Dussault



INDICE DE ZINC DUSSAULT

Section 0+25W

Forage 99-07

Canton Ware, rang VIII, permis POI4813

Interprétation géologique par E. Gaucher, ing.

Carte 7056

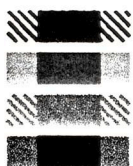
Echelle 1 : 250

Revisé le 2000-07-13

GÉOMATIQUE PAR



EXPERTS-CONSEILS EN GÉOPHYSIQUE



TUFFITE 0.5 % à 6.0 % Zn

TUFFITE, SPHALERITE VISIBLE

ARGILITE

ARDOISE GRAPHITIQUE

Syndicat F Dussault

ANNEXE 6

Résultats d'analyse

EX-17



LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉ

BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

EX-IN

PN-Ex-17

N° 72902

ÉCHANTILLONS
SAMPLES Roche

VAL D'OR (QUÉBEC) Le 25 février 19 9

REÇU DE
RECEIVED FROM Edwin Gaucher

ANALYSES
ASSAYS 13 Au, 13 Zn

Echantillon	Au ppb	Zn %
14753	33	1.09
14754	34	1.84
14755	88	2.67
14756	174	2.67
14757	12	0.021
14758	10	0.004
14759	21	0.006
14760	24	0.008
14761	11	0.017
14762	10	0.024
14763	15	0.013
14764	9	0.017
14765	13	0.021

Autres analyses à suivre.

[Signature]
ANALYSTE / ASSAYER
D. Melnbardis



LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉ BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

EX-IN

PN-Ex-17

N° 73630

ÉCHANTILLONS
SAMPLES Sol/Roche

VAL D'OR (QUÉBEC) le 15 juillet 19 9

REÇU DE
RECEIVED FROM Edwin Gaucher

ANALYSES
ASSAYS 3 Au

Echantillon Au ppb

14907	15
14908	10
14909	7

[Handwritten Signature]
ANALYSTE / ASSAYER



LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉ BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

EX-IN

PN-Ex-17

N° 73597

ÉCHANTILLONS
SAMPLES Sol/Roche

VAL D'OR (QUÉBEC) le 13 juillet 19 91

REÇU DE
RECEIVED FROM Edwin Gaucher

ANALYSES
ASSAYS 2 Au, 2 Zn

<u>Echantillon</u>	<u>Au ppb</u>	<u>Zn %</u>
14904	<5	0.011
14905	15	3.88
14906	62	0.025

[Handwritten Signature]

ANALYSTE / ASSAYER

L. D. Malenfant

14 JUIL. 1995



LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉ

BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

EX-IN

PN-Ex-17

N° 73591

ÉCHANTILLONS Sol
SAMPLES

VAL D'OR (QUÉBEC) le 9 juillet 19 9

REÇU DE Edwin Gaucher
RECEIVED FROM

ANALYSES 2 Au, 2 Zn
ASSAYS

Echantillon	Au ppb	Zn %
14902	23	0.004
14903	33	0.006

L. D. Melnbardis
ANALYSTE / ASSAYER

L.- D. Melnbardis



LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉ

BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

EX-IN

 CERTIFICAT D'ANALYSES
 CERTIFICATE OF ANALYSIS

PN-17

N° 74394

Pg 1/2

 ÉCHANTILLONS
 SAMPLES Carotte

VAL D'OR (QUÉBEC) le 3 décembre 19 9

 REÇU DE
 RECEIVED FROM Edwin Gaucher

 ANALYSES
 ASSAYS 29 Au, 50 Ag, 50 Cu, 50 Zn
 Géochimique, 6 Zn essai

Echantillon	Au ppb	Ag ppm	Cu ppm	Zn ppm	Zn %
829251	-	0.7	65	497	
829252	-	<0.5	44	930	
829253	-	<0.5	30	1273	
829254	-	<0.5	30	1227	
829255	27	0.8	614	* 13049	1.18
829256	11	0.6	302	4959	
829257	-	<0.5	57	935	
829258	10	0.5	184	2680	
829259	-	<0.5	82	920	
829260	12	0.7	709	* 24615	2.23
829261	6	<0.5	221	5573	
829262	8	0.5	712	9219	
829263	6	0.5	280	9995	
829264	14	<0.5	233	5885	
829265	7	0.6	510	* 11658	1.01
829266	8	<0.5	415	* 10235	0.91
829267	5	<0.5	159	8609	
829268	5	0.5	329	7725	
829269	<5	<0.5	277	9326	
829270	12	<0.5	199	5961	
829271	-	<0.5	23	260	
829272	9	<0.5	319	6881	
829273	<5	<0.5	66	2440	
829274	<5	<0.5	25	5203	
829275	8	<0.5	401	* 16362	1.55
829276	11	0.9	303	* 14039	1.26
829277	<5	<0.5	19	354	
829278	33	<0.5	72	8187	
829279	-	<0.5	126	5493	
829280	6	<0.5	145	1260	
829281	-	<0.5	119	841	
829282	-	<0.5	30	58	
829283	-	<0.5	22	65	
829284	-	<0.5	34	221	
829285	-	<0.5	26	176	
829286	-	<0.5	27	603	
829287	-	<0.5	77	276	
829288	<5	<0.5	67	167	
829289	0	0.5	91	742	
829290	<5	0.5	97	1112	
829291	<5	<0.5	52	224	
829292	-	<0.5	24	109	

* > 10000


 ANALYSTE / ASSAYER

D. - D. Melnbardis



LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉ
BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

EX-IN

PN-17

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

N° 74394

Pg 2/2

ÉCHANTILLONS Carotte
SAMPLES

REÇU DE Edwin Gaucher
RECEIVED FROM

VAL D'OR (QUÉBEC) le 3 décembre 19 9

ANALYSES 29 Au, 50 Ag, 50 Cu, 50 Zn
ASSAYS Géochimique, 6 Zn essai

Echantillon	Au ppb	Ag ppm	Cu ppm	Zn ppm
829293	-	<0.5	37	316
829294	-	<0.5	34	196
829295	-	<0.5	20	69
829296	-	0.5	18	242
829297	<5	0.5	8	13
829298	<5	<0.5	65	248
829299	26	0.6	108	595
829300	11	0.6	58	414

[Signature]
ANALYSTE / ASSAYER

L. - D. Melnhardie



LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉ

BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

EX-IN

PN-17

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

N° 74403

Pg 1/2

ECHANTILLONS Carotte

SAMPLES

VAL D'OR (QUÉBEC) le 7 décembre 19 91

REÇU DE Edwin Gaucher

RECEIVED FROM

ANALYSES 48 Au, 64 Ag, 64 Cu, 64 Zn
ASSAYS Géochimique; 6 Zn essais

Echantillon	Au ppb	Ag ppm	Cu ppm	Zn ppm	Zn %
Core: 829436	61	<0.5	84 *	10422	0.915
829437	56	<0.5	51	3481	
829438	8	<0.5	76	4665	
829439	15	1.1	545 *	25315	2.36
829440	<5	<0.5	13	80	
829441	23	<0.5	13	198	
829442	25	<0.5	129 *	19670	1.82
829443	20	0.9	316 *	36059	3.27
829444	169	<0.5	211 *	17739	1.69
829445	33	0.7	185 *	41400	3.79
829446	14	<0.5	22	913	
829447	-	<0.5	27	257	
829448	-	<0.5	49	85	
829449	-	<0.5	22	240	
829471	-	<0.5	65	142	
829472	7	<0.5	92	172	
829473	8	<0.5	113	348	
829474	8	<0.5	108	636	
829475	8	0.5	115	1324	
829476	6	0.5	111	365	
829477	7	0.8	114	1659	
829478	<5	0.5	88	660	
829479	7	<0.5	88	653	
829480	6	0.7	108	1335	
829481	-	0.5	77	357	
829482	-	0.5	42	105	
829483	11	0.5	42	244	
829484	6	<0.5	41	78	
829485	9	<0.5	77	304	
829486	-	<0.5	31	93	
829487	-	<0.5	36	91	
829488	-	<0.5	31	95	
829489	-	0.5	31	95	
829490	-	<0.5	36	80	
829491	-	0.5	35	86	
829492	-	<0.5	42	91	
829493	-	<0.5	50	159	
829494	-	<0.5	60	82	
829495	-	<0.5	3	30	

* > 10000

L. D. Melnhardin
ANALYSTE / ASSAYER

L. - D. Melnhardin



LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE

BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

EX-IN

PN-17

N° 74403

Pg 2/2

ÉCHANTILLONS
SAMPLES

Carotte

VAL D'OR (QUÉBEC) le 7 décembre 19 99

REÇU DE
RECEIVED FROM

Edwin Gaucher

ANALYSES
ASSAYS48 Au, 64 Ag, 64 Cu, 64 Zn
Géochimique, 6 Zn essais

Echantillon	Au ppb	Ag ppm	Cu ppm	Zn ppm
811920	5	0.5	48	1800
811921	8	0.5	55	1667
811922	7	<0.5	41	925
811923	10	<0.5	70	3228
811924	68	<0.5	172	7451
811925	36	<0.5	77	8700
811926	37	<0.5	67	5895
811927	26	<0.5	101	7206
811928	13	<0.5	100	5265
811929	7	<0.5	115	8781
811930	<5	<0.5	68	90
811931	<5	<0.5	360	139
811932	<5	<0.5	23	85
811933	<5	<0.5	23	88
811934	144	1.0	1525	774
811935	10	<0.5	319	117
811936	<5	<0.5	123	36
811937	<5	<0.5	83	20
811938	<5	<0.5	38	19
811939	<5	<0.5	54	19
811940	<5	<0.5	59	17
811941	<5	0.9	90	57
811942	<5	1.2	100	16
811943	<5	0.6	77	17
811944	<5	0.7	61	21

(Signature)
ANALYSTE / ASSAYER

L. - D. Melnhardie